LES COMMUNISTES

LA GUILLOTINE SÈCHE CONTINUE A FONCTIONNER

Voilà qui ça recommence. Une nouvelle crise secoue le parti des Purs, lisons-nous dans le *Quotidien*.

A peine, Monatte, Rosmer, Delagarde et leurs amis sont-ils mis hors de la noble compagnie qu'on se prépare à de prochaines exécutions.

Cette fois, il s'agit du « camarade » Loriot.

Loriot fut un des fondateurs, avec Boris Souvarine (exclu), Georges Pioch (exclu), Victor Méric (exclu), Henry Torrès (exclu), etc., etc., du fameux Comité de la IIIe Internationale.

Au congrès de Strasbourg, d'abord; à Tours, ensuite, il fut considéré comme le chef de l'extrême-gauche.

Après la scission, il fut trésorier, puis secrétaire adjoint du parti communiste.

Depuis deux années environ, Loriot, fatigué, s'était retiré de la politique active.

Et voici, qu'aujourd'hui, ce Loriot, qu'on vénérait comme un ancêtre, se trouve sur la sellette.

Il est traduit à la barre du bureau politique.

Motif? Il a signé une proposition d'un certain Berthelin, qui combat la tactique léniniste et demande aux communistes de garder la neutralité vis-à-vis du Cartel des gauches.

Naturellement, cette motion a fait hurler les purs. Le camarade Berthelin, considéré pourtant comme un « solide » a été exclu séance tenante. Cela s'est passé le dimanche 21 décembre, au Congrès fédéral du parti.

Quant à Loriot, il attend la sentence du Bureau politique. Mais il est certain de ne pas y couper.

Il ne restera bientôt plus à exclure que le citoyen Marcel Cachin. Mais déjà, n'affirme-t-on pas que le directeur de l'*Humanité* est devenu suspect et qu'il a pris contre le camarade Polonais Albert Treint, grand amateur de « putsch », une dangereuse position?

LA CONQUÊTE DE LA « PAYSANNERIE »

« Le péril communiste n'existe pas ». Mais voici, d'après l'« Humanité », ce qui a été déclaré au Congrès des Jeunesses communistes qui se tient en ce moment à Paris:

Lebrelais (3e) précise qu'actuellement dans certaines régions, la paysannerie est dans un ensemble contre nous. Notre travail de propagande doit être commencé au plus tôt, si nous ne voulons pas que la révolution soit une seconde Commune.

Doriot répond à l'intervention de Lebrelais. Personne n'a pensé à faire la révolution sans l'alliance avec la paysannerie. Les Jeunesses communistes le savent. Elles ont abandonné les interventions dédaigneuses habituelles pour y substituer un programme concret et ont posé des revendications positives plus susceptibles d'intéresser les jeunesses paysannes.

LA CONQUÊTE DE L'ARMÉE

Radi (4e Entente) estime que le parti doit aider les Jeunesses dans leur besogne d'éducation antimilitariste.

Ancelevier (15e Entente) fait un exposé des différents moyen à employer pour propager notre doctrine parmi les soldats.

Et, plus loin, l'« Humanité » écrit:

Nous devons redoubler nos efforts pour éclairer tous les soldats sur nos buts, sur les revendications que nous présentons en leur faveur. Ainsi, nous les arracherons à l'emprise de la bourgeoisie pour les réunir sous les plis du drapeau rouge.

Le gouvernement du Cartel des gauches est sans doute trop occupé par les poursuites qu'il intente contre les journaux patriotes qui dénoncent le danger allemand d'après le ministre de la Guerre pour avoir le temps de lire ces choses-là.

LA PROPAGANDE DANS LES COLONIES FRANÇAISES

Stockholm, 28 décembre. — Suivant des informations de bonne source, (parvenues aux journaux de Copenhague), dit l'*Echo de Paris*, le comité exécutif de la IIIe Internationale aurait chargé un comité, composé des communistes Doriot, Treint et Lurion (ce dernier représentant les nègres bolcheviks de la Guadeloupe), de diriger la propagande aux colonies françaises pour le compte de Moscou.

Le traître Guilbeaux et le communiste allemand Willy Munzberger, président du comité international « Arbeiterhilfe », fonctionnant à Berlin, auraient remis cinq millions de francs comme premier fonds pour cette propagande.

LA CHASSE AUX COMMUNISTES EN ROUMANIE

Bucarest, 28 décembre. — Les recherches de la police, après l'arrestation des 430 communistes faisant partie d'organisations terroristes clandestines, ont abouti à établir qu'il s'agissait de trois organisations alimentées par l'argent des Soviets.

La police a saisi une grande quantité d'archives, des instructions secrètes, du matériel d'imprimerie et de nombreuses preuves des relations de ces organisations avec les organisations de Moscou, Vienne, Berlin, Sofia et Athènes.

Sur les 430 détenus, 230 ont été retenus pour être traduits devant les cours martiales; 200 seront expulsés.

DANS LE NORD
DEUX SOLDATS LILLOIS AFFICHAIENT DES TRACTS COMMUNISTES

On a trouvé dans le paquetage de deux soldats du 43e R.I. casernés à la Citadelle de Lille, divers tracts communistes dont quelques exemplaires avaient déjà été affichés par eux dans les W.C. de la caserne.

Ces deux militaires feront l'objet d'une mesure disciplinaire mais ne seront pas traduits devant le Conseil de guerre.

EXPULSION DE POLONAIS INDESIRABLES A FRAIS-MARAIS

Le gouvernement vient de décider l'expulsion de Thomas Witkowski, Jean Chalupka, Joseph Chalupka et Louis Kazmiczak, tous de nationalité polonaise, domiciliés à Frais-Marais. Ces étrangers étaient fortement compromis dans la propagande communiste organisée dans la région douaisienne.

UN ACTE DE SABOTAGE SUR LE P.-L.-M.

qui aurait pu produire une catastrophe

Toulon, 28 décembre. — Un employé de la Compagnie P.-L.-M., en tournée d'inspection, a constaté aux environs de la gare de la Farlède que le disque de la voie deux, indiquant la voie libre, était maintenu dans cette position par un lien fortement serré. D'autre part, le compensateur avait été mis hors d'état de fonctionner par le déplacement des chaînes et contrepoids. A ce moment, la gare de Farlède était encombrée de wagons de marchandises et la voie devait être bloquée pour empêcher le rapide Vintimille-Paris qui devait passer quelques minutes plus tard de s'y engager.

Sans l'intervention de l'employé, un terrible accident se serait produit.

Maître de l'Albanie Ahmed Zogou expose ses projets politiques

New-York, 28 décembre. — Il ne fait maintenant plus de doute que la situation de Mgr Fan Noli est désespérée. Son adversaire, Ahmed Zogou, qui avait été, on s'en souvient, expulsé du pouvoir par les nationalistes, et obligé de se retirer en Yougo-Slavie, au mois de juin dernier, prend actuellement une revanche décisive. Il vient de s'installer à Tirana après que les troupes qui le soutiennent ont reconquis la quasi totalité du pays sur les partisans de Mgr Fan Noli.

Ahmed Zogou a fait au correspondant de la *Chicago Tribune* les déclarations suivantes::

Les meurtriers du citoyen américain Long Colamau seront appréhendés dans trois semaines, à moins qu'ils ne quittent le pays.

Ahmed Zogou réfuta ensuite les accusations de Mgr Fan Noli d'après lesquelles les troupes qui le soutiennent auraient reçu du gouvernement serbe des canons, des renforts, et des munitions. Expliquant comment ses hommes ont pu se procurer des armes, il dit:

Lorsque mes partisans furent obligés de quitter Tirana, il y a quelques mois, ils cachèrent des armes; depuis le mois de juin dernier, ils s'étaient réfugiés dans les collines. Mes partisans garderont encore leurs armes pendant quelques jours, après quoi ils les remettront aux magasins de l'Etat.

Interrogé sur la pacification du pays et sur la question de savoir s'il dirigerait une expédition contre Vallona, qui tient encore, Ahmed Zogou répondit qu'il désirait restaurer l'ordre sans effusion de sang, dans la mesure du possible.

L'ALLEMAGNE A PLUS DE MITRAILLEUSES QU'EN 1914

Strasbourg, 28 décembre.— Le *Journal d'Alsace-Lorraine* annonce d'une source sûre que dans le cas d'une nouvelle guerre, l'Allemagne pourrait immédiatement mettre en ligne beaucoup plus de mitrailleuses qu'en 1914.

Une caisse contenant des pièces de mitrailleuses et d'armement a été dérobée entre Paris et Le Havre

Le Havre, 28 décembre. — Le ministère de la Guerre avait dirigé sur Le Havre, pour y être embarquées, 104 caisses d'accessoires d'armement et de pièces de mitrailleuses. Au déchargement des wagons plombés et cadenassés, on a constaté la disparition d'une caisse. Une enquête a été ouverte aussitôt. On croit que le vol a été commis au départ.

100.000 mineurs américains menacent de faire grève

New-York, 28 décembre.— On mande de de Wilkesbarre (Pensylvanie) que plus de 100.000 mineurs de la région sont sur le point de se mettre en grève.

Les délégués du syndicat intéressé vont se réunir incessamment afin de décider de la continuation ou de la cessation du travail. La situation est considérée comme grave étant donné l'état d'esprit des ouvriers. La menace de grève en effet, est due au mécontentement prolongé des mineurs en ce qui concerne les conditons de travail qui leurs sont faites et le refus qui a été opposé à plusieurs reprises aux délégués qui soumettaient leurs demandes aux compagnies.

LE CAPITAINE SADOUL a failli être asphyxié par le gaz

Orléans, 28 décembre. — Un accident qui aurait pu causer la vie au capitaine Sadoul, détenu à la prison civile de cette ville, cause depuis hier matin, qu'il est connu, une très vive émotion dans tous les milieux.

C'est dans la nuit de jeudi à vendredi, vers deux heures du matin, que le capitaine Sadoul, réveillé par un violent accès de toux, se sentit la tête lourde et en proie à un malaise angoissant qui annihilait la plupart de ses facultés. L'air qu'il respirait sentait fortement le gaz d'éclairage.

Conscient du danger, il se leva et, chancelant, manquant à chaque pas de s'écrouler, parvint à la incarne de sa cellule qu'il réussit à ouvrir. Bien vite ranimé par l'air frais, il prévenu appela le gardien qui accourut aussitôt et mis au courant de ce qui s'était passé, alla fermer la conduite de gaz.

L'indisposition du capitaine a été de courte durée, car aujourd'hui il est complètement rétabli.

D'après l'enquête sur cet incident qui aurait pu avoir de regrettables conséquences, il résulte (et l'intéressé est lui-même de cet avis) que la fuite de gaz est due à un accident fortuit que nul ne pouvait prévoir.

Un agent attaqué et blessé par des Algériens, à Paris

UNE ARRESTATION

Paris, 28 décembre. — Cette nuit, le gardien de la paix Vergon, du commissariat de Levallois, a été frappé de plusieurs coups de couteau à la tête par des Algériens, alors qu'il passait rue Jean-Jaurès à Levallois. L'agent, qui n'était pas en service, a été admis à l'hôpital Beaujon dans un état assez grave. L'auteur principal de l'agression a été arrêté.

LA CONTREBANDE DE L'ALCOOL

Le chef de police de Montreal arrêté

Montreal, 28 décembre. — Le chef de la police de cette ville, M. Dissaillion, le capitaine et cinq autres personnes ont été arrêtées sous l'inculpation de contrebande d'alcool, pour une valeur de 500.000 dollars.

IL PARAIT QUE DES FEMMES TURQUES SE METTENT A BOIRE

Constantinople, 28 décembre. — La société du « Croissant vert », qui a pour but de combattre l'alcoolisme, vient de se livrer à une enquête parmi les dames turques. Il en résulte que la passion pour les liqueurs fortes est en train de croître principalement parmi les dames les plus jeunes et les plus cultivées de la société turque, et cela grâce à la fausse conception de la civilisation et de la vie sociale que l'on se fait dans ces milieux.

L'éclipse solaire de janvier sera filmée en Amérique à bord des grands dirigeables

New-York, 28 décembre. — L'éclipse solaire du 24 janvier prochain sera observée aux Etats-Unis pour la première fois avec le concours actif des dirigeables *Los-Angeles* et *Shenandoah*. Des clichés seront pris des diverses phases du phénomène qui sera enregistré également par le film.

La visibilité sera assurée grâce à la faculté de s'élever au-dessus de tous les nuages ou couches de brouillard, la transparence de l'atmosphère dans les hautes altitudes sera plus grande et la visibilité du phénomène plus longue.

Les observations porteront surtout sur la couronne, l'apparition et la disparition du croissant, les taches et les ombres, la couleur et la visibilité de la couronne, les effets de couleur et les changements atmosphériques, la visibilité des étoiles et la recherche des comètes et des planètes.

L'HOMME COUPÉ EN MORCEAUX

LES FOUILLES DU CANAL St-MARTIN SONT RESTÉES SANS RESULTAT

Paris, 28 décembre. — Les fouilles annoncées pour retrouver la tête et la cuisse droite de l'homme coupé en morceaux ont été pratiquées hier matin dans le canal St-Martin aux deux endroits où la police supposait, d'après les déclarations qui lui avaient été faites et que nous avions enregistrées, que des paquets avaient été jetés à l'eau. Ces recherches n'ont donné aucun résultat.

Le ciné-roman du garagiste

Paris, 28 décembre. — On annonce l'arrestation du garagiste Plumbans, à Paris. On se rappelle que ce garagiste fut trouvé le 20 décembre étendu sur la route d'Orléans et prétendit avoir été enlevé 10 jours avant, place des Vosges, jeté dans un taxi, puis chloroformé, séquestré et, enfin, dévalisé d'une somme de 11.500 francs et abandonné sur la route par ses ravisseurs. Plumbans aurait simplement dilapidé les fonds que ses clients lui avaient confiés pour acheter des voitures automobiles. Cependant, le garagiste maintient sa version.

L'arrestation mouvementée de trois trafiquants de cocaïne et de morphine

Paris, 28 décembre. — Des inspecteurs de la police judiciaire ont arrêté aujourd'hui deux hommes et une femme qui trafiquaient de la cocaïne et de la morphine dans les circonstances suivantes: Tandis que l'un des inspecteurs se rendait dans la villa qui leur servait de refuge, un pavillon sous bois, pour se faire délivrer un flacon de cocaïne, ses collègues se rendaient aux environs de l'octroi où devait s'opérer l'arrestation des trafiquants. Ainsi qu'il avait été convenu, les trafiquants accompagnèrent le faux client dans son automobile pour rentrer à Paris, mais peu avant l'octroi, pris de méfiance, ils voulurent rebrousser chemin. L'inspecteur voulant passer outre, l'un des malfaiteurs s'arma d'un rasoir, en menaça le policier et réussit à s'enfuir en sautant par la portière de l'automobile.

Au cours de la lutte qui s'engagea avec les autres trafiquants, la femme réussit également à prendre la fuite. Seul l'homme qui restait put être maîtrisé et amené à la police judiciaire.

Dans la soirée, l'individu qui avait pris la fuite a été arrêté à Montmartre ainsi que la femme Henriette Daubonne, âgée de 37 ans, qui a été arrêtée dans un hôtel de la rue de Berne. Les trois malfaiteurs ont été envoyés au dépôt.

DEUX DES CAMBRIOLEURS DE LA BIJOUTERIE DE MONTE-CARLO AURAIENT ETE CAPTURES A MILAN

Nice, 28 décembre. — Le « Petit Niçois » annonce que deux des malfaiteurs qui prirent part à l'audacieux cambriolage, en plein midi, de la bijouterie Maxima à Monte-Carlo, le 11 décembre dernier, viennent d'être arrêtés à Milan, à la suite d'actives recherches menées concurremment par la sûreté italienne et l'inspecteur français qui avait déjà exploré Gênes et Turin.

L'identité des deux voleurs n'a pas été communiquée aux journaux de Milan et les recherches continuent pour mettre la main sur l'auteur principal du cambriolage. Il s'agit d'une Tchéco-Slovaque jolie et distinguée, se rendant habituellement à Vienne en compagnie d'un individu d'environ 45 ans, originaire de Turin, voyageant beaucoup et qui passe pour avoir tenu une maison de jeu en Amérique.

UN POINT DE JURISPRUDENCE

Le haut-parleur est-il un instrument de musique ?

Amsterdam, 28 décembre. — Le haut parleur est-il un instrument de musique? Oui, selon un tribunal d'Amsterdam qui vient de condamner un marchand d'articles de radiophonie pour avoir, pendant les heures d'émission, placé un haut parleur à la fenêtre.

Le marchand plaidait que son appareil ne faisant que « transmettre » des sons, n'était pas un instrument de musique, qu'il n'avait donc pas contrevenu à la loi des concerts sur la voie publique.

Le tribunal a estimé qu'il y a eu concert, d'où que viennent les sons émis. Il y a eu, toutefois une circonstance atténuante: l'absence de préméditation. En effet, le marchand ignorant le programme, ne savait jamais s'il allait transmettre une berceuse, un discours politique ou des cours de bourse. Or, le tribunal a bien voulu admettre que ces deux dernières auditions ne sont pas musicales.

M. CHAUSSEMICHE ARCHITECTE DU PALAIS de VERSAILLES A DONNÉ SA DEMISSION

Paris, 28 décembre. — M. Chaussemiche, architecte du palais de Versailles et du Trianon, a adressé au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, sa démission, qui a été acceptée. On sait que M. Chaussemiche avait fait l'objet d'un blâme, pour avoir fait abattre dans le parc, un grand nombre d'arbres, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de la direction des Beaux-Arts.

M. Chaussemiche, grand-prix de Rome, était depuis douze ans architecte du domaine de Versailles.

UN VOL DE 150.000 FRANCS DE BIJOUX A BORDEAUX

Bordeaux, 28 décembre. — Pendant la nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans une bijouterie, 14, cour de l'Intendance, et ont emporté pour plus de 150.000 francs de bijoux. Ils se sont enfuis par le premier étage, après avoir percé un trou dans le plafond du magasin.

L'Amérique renforce sa marine

Washington, 28 décembre. — Le président Coolidge, suivant la volonté exprimée par le Congrès, a ordonné la mise à exécution immédiate des travaux de modernisation de la marine américaine. On se rappelle que le Congrès a voté des crédits s'élevant à 111 millions de dollars pour la marine.

LE MÉDECIN CHEZ SOI

L'HYGIÈNE DE L'HIVER

Un dicton affirme que l'hiver est une saison plus saine que l'été parce qu'on se garantit plus facilement contre les effets du froid que contre ceux de la chaleur. Cette fois encore la sagesse populaire a raison: la saison qui paraît la plus rigoureuse est aussi la plus salubre pour ceux qui ont une habitation saine, des vêtements chauds, une bonne nourriture.

Mais les variations de la température sont fréquentes en hiver.

L'humidité, malsaine pour tous, l'est particulièrement pour les arthritiques qui lui sont redevables de douleurs articulaires, de coryzas, de bronchites.

Les personnes lymphatiques, moins sujettes aux rhumatismes, le sont davantage aux inflammations des poumons. Un peu d'humidité aux pieds et les voilà atteintes d'un rhume qui dégénère rapidement en bronchite s'il n'est coupé à ses débuts par des boissons chaudes, des tisanes pectorales.

Lorsque l'humidité coïncide avec une température supérieure à la normale, les maladies contagieuses font leur apparition.

La grippe sévit avec plus ou moins de malice; la tuberculose a une recrudescence de vitalité, la rougeole, la scarlatine, l'érysipèle, les oreillons font des victimes.

Les grands froid sont aussi à redouter, par toutes les personnes dont la circulation est défectueuse, soit d'une façon permanente, soit à la suite d'une maladie ou d'un excès; par celles dont l'âge a durci ou oblitéré les artères, par les vieillards, les affaiblis, tous ceux que défend mal une vitalité amoindrie ou déchue.

Tous ont à craindre en effet les congestions de toute nature qui peuvent affecter le cerveau, les poumons, les intestins, les actions du froid augmentant notoirement la pression artérielle.

Pour les porteurs d'affections pulmonaires devenues chroniques, ce n'est pas le froid vif et sec, ni même l'humidité ou le grand froid qui sont à craindre, mais les brusques changements de température: c'est pourquoi les médecins conseillent de moins en moins le séjour des pays chauds aux tuberculeux mais plutôt un air pur à température relativement constante.

Le froid et l'humidité ne sont pas seuls à incriminer comme processus des maladies contractées pendant l'hiver: la mauvaise hygiène a aussi sa grande part.

Les appartements trop chauffés, où l'air n'est pas assez fréquemment renouvelé, les rétentions nombreuses dans des salles mal aérées, sont autant de causes de moindre résistance pour l'organisme. Il faut donc, avant tout, préférer la méthode d'endurcissement à la méthode de préservation à outrance..

C'est en supprimant la sensibilité du cou et de la face en les exposant sans fourrures ni cache-nez de laine au froid, qu'on éloigne le plus sûrement coryzas, torticolis, rhumes, angines.

Le vêtement d'hiver doit être chaud; les chaussures doivent être imperméables. La mode des petits souliers et des bas minces qui a son esthétique et son agrément, doit s'incliner devant l'hygiène. Le froid aux pieds ne résiste pas à la marche si les chaussures sont bonnes.

Les gros mangeurs supportent plus facilement l'hiver que les autres, l'hiver est la saison par excellence pour les dîneurs en ville: l'alimentation la plus substantielle est mieux supportée que dans les autres saisons: les viandes fortes, les corps gras sont admirablement utilisés, pendant les grands froids, comme matériaux de combustion hydrocarbonés.

L'hiver n'apporte pas que des maladies, il occasionne des troubles de moindre importance qui cependant sont très douloureux. Les engelures, causées par le froid et la mauvaise circulation pourraient être évitées par un traitement interne préventif.

Les arséniaux, l'iodure de fer, l'huile de foie de morue, le quinquina, les préparations contenant de l'hamamélis en font la base. Les frictions des extrémités avec de l'Eau de Cologne, du Baume de Fioraventi le complètent.

Lorsque la tuméfaction apparaît, on arrête son développement par des applications de teinture d'iode, ou de teinture de Rabanhia ou de Gayac.

L'hiver cause aussi des névralgies faciales très pénibles, ces névralgies ne résistent pas à la quinine, qui en est le remède héroïque, au pyramidon à l'nat pyrine, à l'aspirine

Il cause enfin des gerçures ou crevasses que l'on guérit par des frictions d'eau de roses et de glycérine (100 gr. de chaque additionnées de 5 à 10 gr. d'acide gallique).

M. DESCHAMPS.

LA COMPAGNIE DE L'EST VA METTRE EN SERVICE UNE NOUVELLE LOCOMOTIVE QUI SERA LA PLUS PUISSANTE DU CONTINENT

Reims, 28 décembre. — La compagnie de l'Est va procéder, ces jour-ci, entre Epernay et Châlons, à des essais d'une nouvelle locomotive, sortie de ses ateliers d'Epernay.

Cette locomotive, qui est la plus puissante, non seulement de France, mais du continent, est le prototype d'une nouvelle série destinée à la remorque, aux plus grandes vitesses des trains rapides les plus lourds.

LA MODE

UNE TOILETTE VUE A NICE

L'AFFAIRE MATTEOTTI

LE ROLE DE M. CESARE ROSSI

Rome, 28 décembre. — Le « Mondo » publie des mémoires que M. Cesare Rossi, ancien chef de bureau de la presse au ministère de l'Intérieur, aurait écrits dans les journées qui précédèrent son incarcération pour l'assassinat de M. Matteotti.

Le « Mondo » dit avoir eu les photographies de ce document par un ami auquel M. Rossi le confia avant de se constituer prisonnier. Le « Mondo » reproduit quelques unes de ces photographies.

Dans la première partie de ces mémoires, M. Rossi proteste contre l'attitude de la presse fasciste et facistophile qui, au lendemain du meurtre de M. Matteotti, l'accablait dans le but de calmer la presse de l'opposition, laquelle, de son côté, l'attaquait violemment, voyant en lui l'interprète le plus fidèle du président du Conseil.

M. Rossi se déclare prêt à assumer la responsabilité de ses actes de sous-chef et d'exécuteur.

M. Rossi nie avoir pris l'initiative des violences commises depuis la marche sur Rome, déclarant que tout ce qui était adverse avait été l'effet de la volonté directe de M. Mussolini ou avait eu son approbation ou sa complicité.

M. Rossi cite à ce propos les agressions contre les députés Amendola, Misuri, Forni, la démonstration devant la villa de M. Nitti, la destruction des cercles catholiques de la région de Brianza, les représailles exercées contre les communistes italiens de Paris pour venger l'assassinat du fasciste Geri.

LE CRIME DE MONS-EN-BARŒUL

L'Algérien inculpé du meurtre sera interrogé aujourd'hui

M. le juge d'instruction Dufayet interrogera lundi prochain l'Algérien Brik ben Djahar, qui est inculpé d'avoir, dans la nuit du 1er au 2 décembre dernier, tué, d'un coup de couteau, M. Georges Emaille, employé à la brasserie de Mons-en-Barœul.

En même temps que l'inculpé, qui sera assisté de Me Paul Thellier, son défenseur, M. Dufayet entendra les deux personnes qui n'avaient pu témoigner le lendemain du drame.

Rappelons que l'inculpé n'a pas été interrogé depuis le jour de son arrestation, date à laquelle il niait toute participation au meurtre de M. Emaille.

Clôture générale de la chasse en 1925

Nous rappelons que la chasse sera closé dans le département du Nord, le dimanche 11 janvier 1925, au soir.

La vente et le transport du gibier après cette date sont formellement interdits.

Exception est faite pour la chasse du gibier d'eau et des oiseaux de mer, qui continuera à s'exercer dans les conditions fixées par l'arrêté réglementaire du 10 août 1921. Il est rappelé que la chasse du gibier d'eau n'est autorisée que jusqu'au 31 mars.

DERNIÈRE HEURE

LA DISGRACE DE M. CHARLES BENOIST

Quelques commentaires intéressants de l'ancien ambassadeur de France à La Haye

Paris, 28 décembre. — M. Charles Benoist, ministre de France à la Haye, adresse à la presse la lettre suivante:

Rotterdam, 26 décembre 1924.

Monsieur le Directeur,

Je m'en voudrais de soulever chez M. le Président du Conseil par une insistance cruelle quelque mouvement d'impatience qui puisse aggraver une fatigue que moi ne déplore plus que moi. Heureusement, il y a autour de lui assez de collaborateurs pour lui épargner ces petites misères et ne lui laisser que ses gros soucis.

Mais la note officielle est faible malgré l'habitude que le Cabinet Herriot a dû prendre d'expliquer et de démentir. C'est pourtant bien simple: ou il y a des règlements sur la limite d'âge, ou il n'y en a point. S'il y en a, quel besoin de provoquer une décision générale du Conseil des ministres, et s'il n'y en pas, comment me seraient-ils applicables? Mais il y en a, je le sais. Quelque peu feuilleur avec cette littérature, il est en effet écrit que les ministres plénipotentiaires peuvent être mis à la retraite à 60 ans, seulement à la condition évidente de n'être pas entré dans la carrière à 50, ce qui, à trois mois près, était mon cas quand j'ai été nommé en octobre.

Personne depuis lors, jusqu'à l'avènement du parti radical et radical-socialiste, ne s'était avisé de me faire tomber sous le coup d'une disposition qui, dans l'espèce, devenait absurde. C'était le droit de M. Herriot de ne pas imiter en cela ses prédécesseurs dont il prétend se distinguer en tout. Mais qu'il n'essaie pas de donner à prétexte pour une raison.

Quant à une « dérogation » qui m'aurait « maintenu en fonctions », (dérogation à quoi? à une « décision générale du Conseil des Ministres »?) rien il est vrai « ne l'est justifié », sur l'expérience acquise — en un temps où désormais de nouveau la nécessité que n'importe qui est bon à n'importe quoi —, ni des services reconnus sous un régime où la clef des ambassades semble avoir été déposée dans la caisse électorale du Cartel des gauches.

Veuillez croire, M. le directeur, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoué.

Signé: **Charles Benoist.**

LE GOUVERNEMENT ET LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Une prochaine interpellation de M. de Jouvenel au Sénat

Paris, 28 décembre. — M. Henri de Jouvenel, sénateur de la Corrèze, a adressé la lettre suivante à M. de Selves, président du Sénat:

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous prévenir qu'à la prochaine séance du Sénat je demanderai à interpeller M. le Garde des Sceaux sur les récentes atteintes portées à la liberté de la presse et sur l'immixtion du pouvoir politique dans une instruction judiciaire en cours.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

Au Congrès de la Ligue des droits de l'homme

La discussion du système électoral

Marseille, 28 décembre. — Dans sa séance de l'après-midi, le Congrès de la Ligue des droits de l'Homme a abordé la discussion du rapport de M. Ferdinand Buisson sur la justice électorale.

M. Blément, conseiller général du Nord, s'est prononcé contre la représentation proportionnelle et contre le suffrage des femmes.

M. Emile Kahn (Seine) a fait également le procès de la représentation proportionnelle et il a proposé un contre-projet qui demande l'abrogation du mode de scrutin de 1919.

M. Renaudel, député du Var, s'est prononcé pour la R.P. qu'il faut, dit-il, améliorer en supprimant le panachage.

M. Loevel (Seine) a parlé contre le suffrage des femmes et certains de ses arguments ont soulevé les protestations des délégués présents.

M. Victor Basch, du comité centrul, a donné la réplique à M. Loewel et Mme Lop, présidente du comité d'action républicaine féminine, a présenté les revendications féminines, réclamant l'égalité politique qui lui a été jusqu'ici refusée.

Les congressistes ont ensuite suspendu la séance pour se rendre à la mairie où une réception était organisée en leur honneur.

DES ELECTIONS MUNICIPALES A DOUARNENEZ

La liste communiste est élue

Douarnenez, 28 décembre. — Aujourd'hui, ont eu lieu les élections municipales complémentaires, afin de pourvoir au remplacement des 11 conseillers municipaux démissionnaires.

Le parti communiste seul ayant présenté des candidats aux suffrages des électeurs, la liste entière a été élue.

LA CANONISATION DU CURE D'ARS ET DE LA BIENHEUREUSE BARAT

Rome, 28 décembre. — Au Vatican, en présence du Pape, a eu lieu la lecture solennelle du décret de « De tuto » pour la canonisation de J.-B. Vianney, curé d'Ars et du décret sur les miracles pour la canonisation de la bienheureuse Barat, fondatrice des Dames du Sacré-Cœur.

Le cardinal Mercier et de nombreux prélats assistaient à la cérémonie.

LES TIMBRES DE L'ANNEE SAINTE

Rome, 28 décembre. — Le ministre des communications annonce que, depuis le 24 courant, tous les bureaux de poste de la ville de Rome mettent en vente les timbres spéciaux commémorant l'Année Sainte. Ces timbres ont été émis à la suite d'une convention spéciale passée avec le comité central pour l'Année Sainte et pour l'exposition missionnaire du Vatican.

Ces timbres valent pour l'affranchissement de la correspondance, soit pour l'intérieur, soit pour l'extérieur; leur validité durera jusqu'au 31 décembre 1925.

M. VON GERLACH VEUT PARLER à LYON

Lyon, 28 décembre. — M. von Gerlach, président de la Ligue allemande des Droits de l'Homme, sera prochainement de passage à Lyon. Dans une conférence publique, organisée sous les auspices de la Ligue des Droits de l'Homme, M. von Gerlach traitera la question si brûlante d'actualité: « France-Allemagne ». La conférence aura lieu dans une des mairies de Lyon.

UN PERE MEURTRIER COMPARAIT AUJOURD'HUI DEVANT LES ASSISES DE REIMS

Reims, 28 décembre. — Demain, comparaîtra devant les Assises de la Marne, Jean Salvat, âgé de 32 ans, menuisier, accusé d'avoir à Verzenay, tué sa fille Jeanne, âgée de 4 ans et d'avoir jeté le petit cadavre dans un puits.

Au cours d'une longue instruction, Jean Salvat a d'abord passé des aveux, puis il s'est rétracté. Cette affaire occupera deux audiences.

LA TERRIBLE EXPLOSION DU PORT D'OTARU

Les victimes

Tokio, 28 décembre. — C'est pendant le déchargement de 865 caisses de dynamite que l'explosion s'est produite dans le port d'Otaru. La gare, ainsi que les dépôts de charbon et de marchandises ont été anéantis par l'explosion. Plusieurs allèges qui se trouvaient dans le port ont été coulées et les bâtiments environnants détruits.

Autant qu'on puisse le savoir, il y a 50 tués; cinquante personnes ont été grièvement blessées et 200 l'ont été légèrement.

COURTES DÉPÊCHES

— **M. L. Bourgeois** est arrivé à Nice.

— **A Nîmes**, devant une très nombreuse assistance, a été posée à l'entrée du camp de Massillan, une plaque perpétuant le souvenir des Garibaldiens venus à Nîmes en 1914, pour organiser le corps de défense italien qui prit part à la grande guerre.

— **Un portefeuille** contenant une somme de 17.000 fr. et divers papiers, a été volé dans un grand magasin à la Sœur Supérieure de l'Hôpital Général de Castelnaudary, de passage à Toulouse.

— **Le Comité de propagande féministe** a apposé sur la maison portant le numéro 151 de la rue de Rochechouart, à Paris, une plaque destinée à rappeler que c'est dans cet immeuble que mourut, en août 1914, Hubertine Auclert.

— **Le Comité des fêtes de Tunis** a procédé à l'élection de la reine du carnaval pour 1925 et de ses demoiselles d'honneur: c'est une jeune fille musulmane vêtue à l'européenne, qui a réuni tous les suffrages. Elle se nomme Mlle Ben Sothman et exerce la profession de couturière.

— **Les obsèques du général de division Antoine Gramat** ont eu lieu à Turenne (Corrèze), au milieu d'une grande affluence. L'église avait été tendue de noir et ornée de drapeaux tricolores. Au cimetière, des discours ont été prononcés.

— **Vingt-cinq coffres-forts de la Banque Commerciale** ont été dévalisés à Gênes. La Direction de la Banque a déclaré qu'il n'y a eu aucun autre dommage et qu'elle remboursera aux intéressés les dommages causés.

Dernières Nouvelles Sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE MATCH SPORTING-C. D'ARRENVILLE-RACING-C. D'ARRAS

La partie fut jouée dimanche, à Arras, devant une nombreuse assistance et par un temps très favorable; malgré les pluies de ces jours derniers, le terrain fut très praticable, ce qui permit d'assister à une excellente démonstration de football. Les deux équipes qui se rencontraient hier n'avaient pu, depuis ces dernières années se départager par un résultat très net.

A l'aspect de la première mi-temps, qui se termina par 0 à 0, il y eut hier encore lieu de supposer que rien ne serait changé à l'habitude, malgré l'ardeur déployée de chaque côté. Les Abbevillois paraissaient bien décidés à gagner, d'autant que l'équipe arrageoise ne semblait pas bien au point pendant le premier « temps ».

Toutefois, la seconde mi-temps vit les Arrageois s'organiser. Leur ligne d'avants, qui comprend d'excellentes individualités et qui fut bien alimentée par les demis, devint dangereuse et à son tour, Abbeville dut se défendre sans pouvoir empêcher Arras de marquer un but, sur corner, d'une belle tête, de Bertrand.

D'autres essais furent tentés par les Arrageois qui, pas vainqueurs, ne réalisèrent plus alors qu'Abbeville se reprenait vers la fin et produisait un gros effort pour égaliser. Le fin fut défiée sur le résultat de 1 à 0 en faveur d'Arras.

LES CHAMPIONNATS DE BELGIQUE

LES RENCONTRES du DIMANCHE 28 DECEMBRE

DIVISION I

Racing C.B. — Standard C.L.	2—0
White Star A.C. — R.C. Gand	2—3
Daring C.B. — C.S. Brugeois	0—1
F.C. Brugeois — S.C. Anderlechtois	2—0
Berchem Sport — Union St-Gilloise	1—2
A.A. La Gantoise — F.C. Malinois	3—3
Beerschot A.C — Antwerp F.C.	3—0

DIVISION RESERVE

Standard C.L. — Racing C.B.	1—2
S.C. Anderlechtois — F.C. Brugeois	0—1
Union St-Gilloise — Berchem Sport	1—1
F.C. Malinois — A.A. La Gantoise	2—1
R.C. Gand — White A.C.	4—0
Beerschot A.C — Antwerp F.C.	1—2
C.S. Brugeois — Daring C.B.	0—3

PROMOTION A

Excelsior F.C.H. — Onde-Ged Sport	1—0
F.C. Liégeois — F.C. Sérésien	4—1
Tilleur F.C. — A.S. Hersta	2—3
A.S. Ostende — Charleroi S.C.	3—0
R.C. Montégnée — Excelsior S.C.	1—2
E.C. Malines — S.V. Audenarde	11—1
T.S.V. Lyra — Stade Louvaniste	2—0

PROMOTION B

Léopold-Club — Saint-Ignace B.C.	0—2
C.S. La Forestoise — S.V. Blankenberghe	6—1
A.S. Renaissance — Uccle Sport	5—1
Boom F.C. — S.C. Meux	9—2
C.S. Verviers — Liersche S.K.	2—1
Jeunesse Arlonaise — Dolhain F.C.	1—1
F.C. Brussoux — Courtrai Sport	2—2

Après la quatrième journée, en Division I, le Beerschot est seul en tête avec 24 points, précédant l'Anverp, 21 p., et Anderlecht, 20 p.

En Promotion, Série A, le R.C. Malinois tient la première place avec 26 points, devant le F.C. Liégeois, 25 points.

En